



- À procurer à votre enfant les articles scolaires **pour le début des classes.**
- Écrire le nom de votre enfant sur chacun des objets de la liste, y compris chaque crayon, les vêtements, les souliers, les bottes, etc.

- 4 Cahiers de style *Canada*
- 1 Crayon permanent à pointe fine de style *Sharpie*
- 1 Crayon permanent à pointe extra fine de style *Sharpie*
- 12 Crayons de plomb HB de style *Mirado (paper mate)* ou *Staedtler*
- 1 Boîte de 24 crayons de couleur en bois
- 1 Boîte de 12 crayons feutres
- 2 Crayons effaçables à sec [NOIR]
- 2 Stylos
- 2 Crayons surligneurs
- 2 Étuis à crayons [**pas de boîte de plastique**]
- 3 Gommages à effacer blanches de style *Staedtler*
- 1 Règle de 30 centimètres transparente et **rigide**
- 1 Règle de 15 cm transparente
- 1 Bâton de colle blanche [gros format 40 grammes] de style *Pritt* ou *Lepage*
- 1 Paire de ciseaux [adapté à la main de votre enfant]
- 1 Sac d'école solide et imperméable
-  **Le liquide correcteur est défendu**

- Éducation physique**
- 1 Paire d'espadrilles à semelles antidérapantes [si possible]. Elle est également utilisée comme souliers de classe. Prévoir une autre paire pour l'extérieur.
 - 1 Costume d'éducation physique [culotte et chandail à manches courtes]. Insérer le tout dans un sac en tissu.
 - 1 Bâton désodorisant ou antisudorifique pour le corps [**obligatoire**]
 - 1 Élastique pour les cheveux
- Musique**
- 1 Duo-tang avec pochettes et 3 attaches [**pas en plastique**]
- Anglais**
- 1 Duo-tang avec pochettes et 3 attaches [JAUNE] [**pas en plastique**]
 - 1 Cahier de style *Canada*



- Nous vous invitons à récupérer le matériel de l'an dernier encore utilisable.
- Le renouvellement de certains articles pourrait être nécessaire en cours d'année.
- Les marques des compagnies sont préférables, mais elles ne sont qu'à titre de suggestion.**

INFORMATION

- Les cours débiteront le **28 août 2024.**
- Si vous prévoyez déménager, veuillez contacter l'école au 819 825-5484, poste 1101.

FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

À PRÉVOIR
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE
À PAYER PAR LES PARENTS
AU MONTANT DE ► 59 \$